

Devenez Membre !



LUXEMBOURG
YOUTH HOSTELS
↳ .lu

LUXEMBOURG
AUBERGES DE JEUNESSE
LUXEMBOURG
JUGENDHERBERGEN



LULTZHAUSEN



LUXEMBOURG



VIANDEN



WILTZ



REMERSCHEN
(Opening Summer 2006)



BEAUFORT



BOURGLINSTER



ECHTERNACH



HOLLENFELS



LAROCLETTE

For further information:

Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises
2, rue du Fort Olisy, L-2261 Luxembourg
Tél : (+352) 26 27 66 – 40 / Fax : (+352) 26 27 66 – 42
e-mail : info@youthhostels.lu
IBAN LU25 0019 1000 0999 4000 / **BIC** BCEELULL
IBAN LU30 1111 0121 4722 0000 / **BIC** CCPLLULL

Ordre de domiciliation (Veuillez remplir également la demande au verso.)
Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Numéro :

Rue :

Code postal :

Localité :

Date de naissance :

Nationalité :

Donne ordre à ma banque :

De virer de mon compte :

IBAN LU

Le montant de ma cotisation annuelle de

€ à partir du :

Et par après à la date annuelle d'échéance, en faveur de la CAJL.

Cet ordre vaut jusqu'à révocation de ma part. Je me déclare d'accord avec toute augmentation de cotisation.

Date :

Signature :



LA CARTE HOSTELLING INTERNATIONAL

Qu'est-ce que c'est ?

La carte « Hostelling International » est la carte de membre des auberges de jeunesse à travers le monde. Cela signifie que :

- Vous devenez membre d'une des plus grandes associations du monde, qui, sans but lucratif, s'engage dans le rapprochement des peuples, la promotion du tourisme des jeunes et pour le respect de l'environnement.
- Vous contribuez par votre cotisation à la maintenance, à l'amélioration et à l'agrandissement constant du réseau des auberges de jeunesse.

A quoi ça sert ?

La carte « Hostelling International » ne connaît pas de limite d'âge et vous offre toute une palette d'avantages :

- La clé d'accès à 4.500 auberges dans plus de 80 pays du monde.
- La possibilité de participer aux voyages et activités organisées par les auberges.
- Un abonnement au magazine « de Kompass ».
- Un service d'information sur toutes les auberges de jeunesse du monde.
- Un système de réservation international.
- L'accès aux salles de conférences des auberges à un prix avantageux.
- De multiples réductions au Luxembourg et à l'étranger.



Comment l'obtenir ?

La carte de membre « Hostelling International » est disponible à la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoise (CAJL).

Pour la recevoir, vous avez trois possibilités :

- Si vous êtes pressés, vous passez à la Centrale et votre carte sera établie sur place.
- Vous remplissez le formulaire online sur le site: www.youthhostels.lu.
- Vous pouvez aussi remplir le coupon ci-joint que vous nous renvoyez en y joignant une copie de votre virement à notre compte. Votre carte vous sera envoyée dans les meilleurs délais.
- Enfin vous avez la possibilité de régler votre cotisation par ordre permanent en y joignant le coupon « ordre de domiciliation ». Dans ce cas, la carte vous sera envoyée à domicile automatiquement tous les ans avant la date d'échéance.



Combien ça coûte ?

La cotisation annuelle varie selon la catégorie d'âge :

Cadet (entre 14 et 18 ans) : 5,00 €
Junior (entre 18 et 26 ans) : 10,00 €
Senior (à partir de 26 ans) : 15,00 €

Groupe : (un groupe agréé d'au moins 10 personnes) 24,00 €

Famille : (1-2 adultes avec x enfants mineurs) 24,00 €
(veuillez noter le nom et la date de naissance de chaque membre de famille)

Avantage « sous un même toit » 24,00 €
(pour les membres qui habitent à une même adresse)

Elle est valable 1 an à partir de la date d'affiliation.

Demande d'une carte de membre « Hostelling International »

Exclusivement pour résidents luxembourgeois

| | | | |
|---|--|------------------------------------|--|
| Nom : (ou nom du groupe) | | Prénom : (ou resp. du groupe) | |
| Rue / N° : | | Code postal : | |
| Localité : | | E-mail : | |
| Date de naissance : | | Date et signature : | |
| Pour les cartes de famille et la formule avantage | | | |
| Nom et date de naissance du conjoint ou cohabitant : | | | |
| Noms et dates de naissance des enfants ou cohabitants : | | | |

Catégorie de la carte :

| | |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cadet | <input type="checkbox"/> Famille |
| <input type="checkbox"/> Junior | <input type="checkbox"/> Groupe |
| <input type="checkbox"/> Senior | <input type="checkbox"/> Avantage |

- Je m'engage à observer le règlement des auberges de jeunesse.
- Pour les mineurs l'autorisation des parents est requise.
- La carte se prolongera d'année en année par reconduction tacite sauf désistement de ma part.
- Le cas échéant, ma cotisation peut être recouvrée par ordre permanent.